CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E45345** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : RENOFORS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/01/2025

Capital : 20 000

16 RUE DE LONGJUMEAU
94150 RUNGIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 313 087 249 00071

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 06 5972

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H44534D1254001/2 163995

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254001 / 2 163995

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 01 49 73 20 07 **Fax :**

Portable : 06 19 35 37 10

Responsabilité légale :
AURIGE (582 111 936) / COGNIE BERTRAND DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.renofors.com

E-mail : renofors@renofors.fr

Effectif moyen : 68 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 17 523 816 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1253	Tirants d'ancrage	21	20/05/2026
1441 PROB	Étaiements courants (Technicité courante)	23	25/03/2026
2391	Réparation et renforcement d'ouvrages de charpentes	68	09/04/2026
2392	Restauration de charpente du patrimoine	69	09/04/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 10:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.